



ASSEMBLEE IUFE

Bruno Strasser, Président
bruno.strasser@unige.ch

Assemblée de l'IUFE
Jeudi 26 novembre de 17h à 19h
Pavillon Mail, 40 bd du Pont d'Arve
Salle PM234
PV adopté

Membre invité

M. le Vice-recteur de l'Université, M. Michel Oris, remplacé aujourd'hui par Madame Susana Perdiz

Corps professoral

Bruno Strasser, SCIENCES
Anne Sgard, SES
Jean-Luc Dorier, FEP
Frédéric Yvon, FORDIF

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (CCER)

Anne Monnier, IUFE
Roland Emery, IUFE
René Rickenmann, FPSE
Christophe Laenzlinger, LETTRES

Etudiant-e-s

Nicolas Walter, ADEFEP

Membres invités de manière permanente

Isabelle Mili, directrice, IUFE
Walter Loosli, directeur adjoint, IUFE
Sophie Canellini, conseillère aux études, IUFE
Christian Stücki, en remplacement de Sonia Bühler adjointe administrative IUFE
Myriam Vitali Capraro, secrétariat des stages IUFE, PAT
Stéphanie Castanier, représentante des enseignants du secondaire I, FAMCO.
Claire Ragno-Paquier, représentante SPG
Waël Almoman, représentant des enseignants secondaire II, UCESG

Membres excusées

Aline Meyer, conseillère aux études FEP
Greta Pelgrims, MESP

Ordre du jour :

1. Approbation de l'OJ
2. Approbation du PV du 30 septembre 2015
3. Informations du Président et de la direction de l'institut
4. Point de situation de la mise en application du dispositif de mesures transitoires
5. Règlement FORENSEC modifié : adoption et vote
6. Divers

Bruno Strasser ouvre la séance. Il accueille et remercie Madame Suzanna Perdiz, qui représente le Rectorat, en remplacement de Monsieur Michel Oris, vice-recteur, et Monsieur Christian Stücki qui remplace Madame Sonia Bühler, adjointe administrative.

1. Approbation de l'OJ

OJ approuvé.

2. Approbation du projet de PV de la séance du 30 septembre 2015

Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Informations du Président

Le Président n'a aucune information à communiquer

4. Informations de la Direction de l'IUFE

Isabelle Mili communique différentes informations :

- ↪ La commission de l'Enseignement supérieur s'est saisi du rapport de la Cour des Comptes.
- ↪ Une structure autre que l'IUFE va-t-elle être créée ?
- ↪ ESTIMATION => C'est vers Pâques 2016 qu'il sera décidé si la Forensec demeure ou non à l'Université.
- ↪ ESTIMATION => A la même date il sera connu si l'IUFE conserve la formation des enseignants du secondaire.
- ↪ Point 4 : Mise en place du dispositif transitoire (DT)

Walter Loosli adresse ses remerciements à toutes les personnes qui se sont investies pour l'opérationnalisation du DT : les RH des DG, le Rectorat, les EDAC, les FT...

Leur concours et leur aide a permis de remplir la mission en un temps record.

- ↪ 66 étudiants dans le DT
- ↪ 56 MASE
- ↪ 40 CSD2
- ↪ La file d'attente en anglais (5 étudiants) a été résorbée ; idem pour les 3 étudiants en Arts visuels.
- ↪ En biologie il reste 8 étudiants sur les 43 inscrits en 2014.
- ↪ En chimie : 4 étudiants.
- ↪ Éducation physique : 5
- ↪ Français : 24
- ↪ Géographie : 4
- ↪ Histoire : 4
- ↪ Italien : 1
- ↪ Philosophie : 1

Des statistiques plus complètes réalisées par Walter Loosli seront ajoutées au présent PV.

La FAMCO reste sceptique quant à la possibilité que les 24 étudiants en français puissent effectivement être employés au terme de leur formation.

- ↵ Opérationnalisation du DT
- ↵ Règlement : pro forma compatible CDIP. La conseillère aux études est vivement remerciée pour le travail conséquent accordé à l'adaptation de ce nouveau règlement.
- ↵ Règlement présenté ce soir afin d'être adopté et voté. Quelques différends rencontrés, entre autres avec les EDAC dont la tâche n'est pas toujours simple.
- ↵ Les cahiers des charges ont tous été revus suite à cette 2nde rentrée. Pour les CE engagés en formation continue, il s'avère un manque de disponibilité certain, dû à une surcharge de travail qui n'était pas prévue.
- ↵ Certaines heures supplémentaires devront être déjà comptabilisées sur 2016.
- ↵ Il n'y aura plus de règlement Forensec non conforme à la légalité, à savoir mis en place en cours d'année académique, et qui entraîne de nombreux recours qui vont être perdus.
- ↵ Simon Toulou est également remercié pour son travail et sa mobilisation face aux nombreux EDAC qu'il a fallu trouver.
- ↵ Remerciements au PAT de l'institut pour tout le travail accompli.
- ↵ Qu'est-ce qui a conduit aux chiffres arrêtés par discipline ?
 - ⇒ Il a été tenu compte des suppléances de certains étudiants dans plusieurs disciplines afin qu'ils puissent bénéficier du DT pour être formés.
 - ⇒ + Le stage annuel en accompagnement possible depuis le 28.10.2015.
 - ⇒ 3 conditions cumulatives ont été respectées :
 - Le classement
 - Trouver 1 EDAC
 - Trouver 1 FT
- ↵ Jean-Luc Dorier informe d'un manque imminent de professeurs de mathématiques, c'est un principe de réalité dont nous devons être conscients. En conséquence, ce sont des étudiants, formés en biologie par exemple qui vont être amenés à enseigner les mathématiques pour faire face à cette pénurie → situation fort embarrassante.

5. Règlement Forensec modifié : adoption et vote

Quelques petites modifications supplémentaires sont apportées à cette version du règlement qui avait été préavisée, dans sa forme initiale, en séance du Comité de Programme Forensec du lundi 16.11.2015. La version finale, intégrant ces modifications, sera envoyée au Rectorat pour adoption.

Le Compro Forensec a donné un préavis positif à ce règlement.

Toutefois, 3 points ont été relevés

- ⇒ L'intitulé du règlement
- ⇒ L'entrée en vigueur du règlement
- ⇒ Les conditions d'admission, mémoire dans la discipline

Il est précisé que ce règlement est majoritairement compatible CDIP, mais avec des éléments de réalité qui permettront de perdurer à l'avenir.

Pour la rentrée 2016, il n'y aura vraisemblablement pas d'ouverture de nouveau plan d'études avec 2 disciplines.

Le règlement, dans sa version finale, est ici voté par l'ensemble des membres de l'Assemblée habilités au vote.

Le vote confirme l'adoption par :

Oui : 9

Non : 0

Abstention : 0

Le règlement est donc adopté et mis en annexe à ce PV, dans sa version finale.

6. Divers

- ⇒ Isabelle Mili informe des oppositions formulées sur le fait que certains étudiants n'ont pas bénéficié du DT.

- ⇒ Les inscriptions FEP sont en augmentation. En effet, il se trouve qu'il y a 3 fois plus d'inscriptions que de places.
- ⇒ Lettre AIU pour la FEP : les conditions d'admission ont été acceptées.

La séance est levée à 18h30.